

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 18 AOÛT 2020**, À 19 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FÛT TRANSMIS LE VENDREDI LE 14 AOÛT 2020.

PRÉSENTS : Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

Monsieur le maire Belvedere souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes à l'occasion de cette séance ordinaire du conseil municipal, laquelle se déroule en présence des citoyennes et citoyens avec tous les membres du conseil dans la salle. Il s'agit de la première séance avec le public, depuis le mois de mars dernier, en raison de la pandémie de la COVID-19.

Dans le respect des règles du gouvernement et de la Santé publique de distance physique, la capacité actuelle de la salle du conseil est de 11 personnes. Cela pourra évoluer, à la hausse ou à la baisse, selon les directives des autorités compétentes.

Monsieur le maire Belvedere mentionne que la Ville va continuer de prendre les questions par écrit à l'aide du formulaire disponible sur le site web de la Ville pour permettre à tous d'obtenir des réponses à leurs questions.

2020-337 APPROBATION – ORDRE DU JOUR

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, sans modification.

2020-338 ADOPTION – RÉOLUTION VISANT À SOUHAITER UNE BONNE RENTRÉE AUX ÉLÈVES

ATTENDU QUE dans les semaines du 24 et 31 août 2020 des milliers d'élèves inscrits à la formation générale au primaire et au secondaire entameront une nouvelle année scolaire ;

ATTENDU QUE ces derniers représentent la relève pour la collectivité et que cette relève est importante pour le dynamisme de la ville ;

ATTENDU QUE les élèves ont quitté l'école le 13 mars dernier, qu'ils n'ont pu mettre les pieds dans un établissement scolaire depuis plus de 5 mois ;

ATTENDU QUE la crise sanitaire a des conséquences directes sur la réussite éducative ;

ATTENDU QUE les jeunes ont démontré beaucoup de courage et de résilience pour affronter la réalité inédite du confinement ;

ATTENDU QUE ces derniers inspirent la collectivité par leur courage, un courage qui donne un nouvel élan à la rentrée, un nouveau souffle motivant qui entraîne la société avec eux ;

ATTENDU QUE les municipalités ont les compétences et les pouvoirs pour influencer directement la qualité de vie des élèves et que, du même coup, elles permettent à ces derniers de développer leur plein potentiel ;

ATTENDU QUE les élu(e)s municipaux collaborent aux efforts de la collectivité en matière de sensibilisation à la réussite éducative ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork, Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement Que les élu(e)s du conseil municipal souhaitent une excellente rentrée scolaire à tous les élèves de la municipalité et un bon succès dans leur réussite tout au long

de l'année, qu'ils réitèrent l'importance de la persévérance scolaire, particulièrement pour ce retour en classe, et soulignent, par cette résolution, leur soutien !

2020-339 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020.

2020-340 APPROBATION – RECOMMANDATIONS DE LA RÉUNION DU COMITÉ DE CIRCULATION DU 16 JUIN 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'approuver les recommandations de la réunion du comité de circulation du 16 juin 2020.

2020-341 APPROBATION – PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF DE STEWART HALL DU 29 JUIN 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
D'approuver la version française et la version anglaise du procès-verbal de la réunion du comité consultatif de Stewart Hall du 29 juin 2020.

2020-342 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux membres du conseil par les personnes ci-après indiquées concernant les sujets suivants :

Madame Genny Gomes :

- Démolition du centre d'achat Walton (l'amiante).

Monsieur Leslie Katona :

- Problématique sur le boulevard Hymus et l'avenue Sunderland ;
- Est-ce possible de mettre soit des panneaux d'arrêt ou des bollards ?

Madame Yu Claris :

- Projet de développement sur le boulevard Saint-Jean (ancien concessionnaire Mazda).

Monsieur Tim Thomas :

- Item 20.07.

Monsieur Yvon Calbert :

- Remerciements pour le soutien aux Amis de la pétanque ;
- Manque de toilettes publiques ;
- Quand est-ce que la Ville ouvrira les chalets des parcs?

Monsieur David Apps :

- Réunion du comité consultatif d'urbanisme : 179, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore ;
- Comment la Ville analyse-t-elle les dossiers quand les critères sont subjectifs?

Madame Élise Isabel :

- Est-ce qu'il a un plan pour organiser des pistes cyclables à travers les villes de l'ouest de l'Île de Montréal pour permettre une circulation sécuritaire pour traverser l'autoroute Transcanadienne?

Madame DJouha Khaouis :

- À quand un viaduc pour traverser l'autoroute Transcanadienne sans danger?

Monsieur Gilles Labranche :

- Les pistes cyclables (golf de Beaconsfield et autoroute Transcanadienne).

Monsieur Guy Beliveau :

- Différence entre la rue et la rampe d'accès à la piste cyclable au coin de l'avenue Douglas-Shand et du boulevard Saint-Jean ;
- Cette différence a causé une crevaison à son vélo.

Monsieur Mark Kustrzynski :

- Le projet de construction de 225 unités au 575, boulevard Saint-Jean.

Madame Suzanne Korf :

- Le projet de construction au 575, boulevard Saint-Jean.

Madame Stella Haley :

- Est-ce que la Ville a prévu de bannir les foyers au bois?

Madame Christine Latreille :

- Serait-il possible de mettre des balais commerciaux au parc de planches à roulettes?
- Serait-il possible d'accroître la présence de la sécurité publique dans le Village Valois, à l'école St John Fisher et au parc Valois?

Madame Julie Santaguida :

- L'entretien des trottoirs (plus achalandés depuis le début de la pandémie COVID-19).

Madame Judith Zygmuntowicz :

- L'abatage des frênes est très coûteux, malgré l'aide de 500 \$ de la Ville, est-ce que la Ville a d'autres suggestions?

Monsieur Michel Forest :

- Les items 10.05 et 30.24.

Monsieur James Armstrong :

- La collecte du recyclage.

Madame Alice Wei :

- Parc pour chiens près des boulevards Saint-Jean et Hymus.

Madame Tiffany Nicholson :

- Les cours de natation.

Madame Susan Weaver :

- Item 10.05 ;
- Les permis de démolition.

Madame Linda De Witt :

- La situation financière de la Ville ;
- Que fait la Ville à l'égard de la démolition illégale du 4, avenue Saint-Joachim?

2020-343

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT DIVISANT LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE EN DISTRICTS ÉLECTORAUX

Madame la conseillère Thorstad-Cullen dépose un projet de règlement divisant le territoire de la Ville de Pointe-Claire en districts électoraux ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-344

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2914 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET DES TARIFS EXIGIBLES POUR LA FOURNITURE DE L'EAU, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Madame la conseillère Thorstad-Cullen dépose un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2914 décrétant l'imposition de la taxe foncière générale, des compensations pour services municipaux et des tarifs exigibles pour la fourniture de l'eau, pour l'exercice financier 2020 ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-345

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2906 VISANT À ACCORDER UNE SUBVENTION POUR FAVORISER LE SOUTIEN DES PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS

Madame la conseillère Thorstad-Cullen dépose un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2906 visant à accorder une subvention pour favoriser le soutien des personnes âgées de 65 ans et plus ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-346

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'UTILISATION DES PARCS CANINS OU AIRE D'EXERCICES POUR CHIENS DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE

Madame la conseillère Thorstad-Cullen dépose un projet de règlement sur l'utilisation des parcs canins ou aire d'exercices pour chiens de la Ville de Pointe-Claire ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-347

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT – PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2818 SUR LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

Madame la conseillère Thorstad-Cullen dépose un projet de règlement modifiant le Règlement PC-2818 sur la démolition d'immeubles ;

Madame la conseillère Thorstad-Cullen donne également avis que ce règlement sera présenté pour adoption lors d'une séance ultérieure du conseil.

2020-348 ADOPTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PC-2917, MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS DES RÈGLEMENTS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCRÉTÉE PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Webb,
 Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement
 D'adopter un règlement modifiant le Règlement PC-2917, modifiant diverses dispositions des règlements municipaux de la Ville de Pointe-Claire dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire décrétée par le gouvernement du Québec.

2020-349 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 100, AVENUE WINDCREST

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
 Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
 D'octroyer une demande dérogation mineure pour permettre au 100, avenue Windcrest la construction d'un portique empiétant 2m (6,6 pi) dans la marge avant secondaire plutôt que l'empiètement maximal autorisé de 1,6m (5,2pi) et empiétant 7,4m² (80pi²) dans la marge avant secondaire plutôt que l'empiètement maximal autorisé de 6m² (64,6pi²).

2020-350 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – 815, AVENUE TECUMSEH

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
 Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
 D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au 815, avenue Tecumseh l'installation d'équipements mécaniques (2 transformateurs) dans la marge avant secondaire au lieu de la marge arrière et l'aménagement de 44 cases de stationnement au lieu des 79 cases requises.

2020-351 OCTROI – DÉROGATION MINEURE – FUTUR 10, AVENUE DONEGANI (ACTUELLEMENT LE BUREAU DES VENTES, FUTUR ÉDIFICE MULTI-LOGEMENT SUR LE LOT 6 270 930)

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth,
 Appuyé par monsieur le conseiller Stork, et unanimement
 D'octroyer une demande de dérogation mineure pour permettre au futur 10, avenue Donegani (actuellement le bureau des ventes, futur édifice multi-logement sur le lot 6 270 930) la construction d'un bâtiment de 10 étages au lieu de 9 étages, tout en respectant la hauteur maximale autorisée de 32m (105pi).

2020-352 APPROBATIONS – PIIA

ATTENDU QUE le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, auquel sont assujetties les propriétés qui suivent, exige que préalablement à l'émission d'un certificat d'autorisation et/ou d'un permis de lotissement et/ou d'un permis de construction, les plans soient soumis pour approbation par le conseil ;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme a recommandé l'approbation des plans d'implantation et d'intégration architecturale mentionnés ci-dessous, à ses réunions du 13 janvier 2020, du 10 février 2020 et du 6 juillet 2020;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
 Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
 D'approuver les plans et documents associés aux projets suivants :

| Adresse | Projet d'aménagement |
|---------------------|---|
| 5, avenue Waverley | Ajout d'extensions à la maison, tant sur le côté qu'à l'arrière de la maison, ainsi que des rénovations, et l'extension arrière construite sur une zone asphaltée existante |
| 10, avenue Donegani | Permettre la phase 4 du projet Kubic |
| 10, avenue Victoria | Ajout d'un deuxième étage complet à la maison existante, remplacement du revêtement et des fenêtres, et ajout d'une terrasse arrière |

| | |
|--------------------------------------|---|
| 22, avenue Broadview | Ajout d'une extension latérale et arrière et rénovation de la maison, y compris le remplacement de tous les revêtements et fenêtres |
| 41, avenue Victoria | Rénovation du duplex, y compris le remplacement de tous les revêtements et fenêtres |
| 95, avenue Broadview | Ajout d'un portique et d'un palier à la maison existante |
| 100, avenue Windcrest | Construction d'un portique |
| 117, avenue de la Baie de Valois | Construction d'un nouveau garage à l'arrière de la cour, installation de deux bandes de pavés alvéolés menant au garage, modification de l'entrée charretière existante |
| 163, avenue King | Ajout d'une extension du deuxième étage à l'arrière et rénovation de la maison |
| 201, chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore | Construction d'un garage |
| 285, boulevard Hymus | Nouvelle construction |
| 139, avenue Queen | Nouvelle construction |

Et ce, conditionnellement au respect de la réglementation municipale en vigueur et des conditions énumérées aux plans approuvés; ceux-ci étant conformes aux critères et aux objectifs visés par le Règlement PC-2787 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale,

D'indiquer que les requérants devront produire, avant la délivrance d'un permis, une garantie financière au montant indiqué aux plans approuvés, afin d'assurer la réalisation des travaux conformément aux plans approuvés et dans les délais prescrits.

2020-353

DÉPÔT – LA LISTE DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES POUR LA PÉRIODE DU 27 JUIN 2020 AU 6 JUILLET 2020 ET LE REGISTRE DES CHÈQUES POUR LA PÉRIODE DU 27 JUIN 2020 AU 6 JUILLET 2020

La liste des amendements budgétaires pour la période du 27 juin 2020 au 6 juillet 2020 et le registre des chèques pour la période du 27 juin 2020 au 6 juillet 2020 sont déposés et les membres du conseil en prennent acte.

2020-354

AUTORISATION – SIGNATURE – FORMULAIRE DE DEMANDE DE DISPOSITION DE PROPRIÉTÉ MOBILIÈRE (F050) DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)

RÉSOLU :

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, et unanimement D'autoriser monsieur Patrice Langlois, directeur – Gestion du territoire, à signer au nom de la Ville de Pointe-Claire, le formulaire de demande de disposition de propriété mobilière (F050) du *Ministère des Transports du Québec (MTQ)* afin que l'on puisse ensuite renouveler notre permis d'utilisation de leur terrain longeant l'autoroute 20 à des fins de parc canin au parc Ovide.

2020-355

AUTORISATION – DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN STATIONNEMENT VERT AUX TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLU :

Il est proposé par madame la conseillère Homan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du *Programme Mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP)* du *Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH)* pour le projet de construction d'un stationnement vert aux Travaux publics ;

DE confirmer que, dans le cadre du projet de construction d'un stationnement vert aux Travaux publics, la Ville de Pointe-Claire s'engage à payer sa part des coûts du projet ;

D'autoriser madame Marie-Christine Pagé, gestionnaire principale - Ingénierie municipale à agir au nom de la Ville de Pointe-Claire dans ce dossier.

2020-356

AUTORISATION – DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION – PROJET DE CONSTRUCTION D'UN JARDIN DE PLUIE AU PARC SUNNYSIDE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
D'autoriser le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du *Programme Mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source* (PGDEP) du *Ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH)* pour le projet de construction d'un jardin de pluie au parc Sunnyside ;

DE confirmer que, dans le cadre du projet construction d'un jardin de pluie au parc Sunnyside, la Ville de Pointe-Claire s'engage à payer sa part des coûts du projet ;

D'autoriser madame Marie-Christine Pagé, gestionnaire principale - Ingénierie municipale à agir au nom de la Ville de Pointe-Claire dans ce dossier.

2020-357 APPROBATION – RÉCEPTION D'UN MOTEUR KOHLER COMMAND PRO EFI ECH749 EN DON À L'UNITÉ DE SAUVETAGE VOLONTAIRE DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE (USVPC)

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
D'approuver la réception d'un moteur *Kohler Command Pro EFI ECH749* en don à l'unité de sauvetage volontaire de la Ville de Pointe-Claire (USVPC).

2020-358 ENGAGEMENTS – RESPECTER LES MODALITÉS DU GUIDE RELATIF AUX MODALITÉS DE VERSEMENTS DE LA CONTRIBUTION GOUVERNEMENTALE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) POUR LES ANNÉES 2019 À 2023

ATTENDU QUE la Ville a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale* dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour les années 2019 à 2023 ;

ATTENDU QUE la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la *Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)* ;

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec, de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires, de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du *Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)* pour les années 2019 à 2023 ;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au *Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH)* de la programmation de travaux révision n°1 ci-jointe à cette résolution et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du *Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH)* ;

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq (5) années du programme ;

QUE la Ville s'engage à informer le *Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation (MAMH)* de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

2020-359 APPROBATION – QUOTE-PART DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE POUR LE BUDGET 2020 DE PME MTL WEST-ISLAND

Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver le paiement de la quote-part de la Ville de Pointe-Claire pour le budget 2020 de PME MTL WEST-ISLAND au montant total de 52 582 \$;
D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-621-00-461, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15100 émis le 11 août 2020.

2020-360 COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

Il est proposé par madame la conseillère Homan,
Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement
RÉSOLU : D'approuver le projet de jeux-questionnaires en ligne ;

D'adopter la procédure de modération ;

D'autoriser l'ouverture d'un compte *Instagram*.

2020-361 APPROBATION – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE AVEC L'ASSOCIATION COMMERCIALE DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
RÉSOLU : D'approuver le renouvellement de l'entente d'aide financière avec l'association commerciale du Village de Pointe-Claire ;

D'accorder à l'association commerciale du Village de Pointe-Claire, une subvention exceptionnelle de 30,000 \$ pour le maintien de son organisation et de ses activités de promotion commerciale ;

QUE cette subvention sera payable avec un versement initial de 6 000 \$ au 1^{er} juin 2020 et par la suite six (6) mensualités de 4 000 \$, le 1^{er} de chaque mois débutant au 1^{er} juillet 2020, ce, pourvu que l'association ait été existante et effectivement active (incluant une rencontre mensuelle de son conseil d'administration) pendant le mois précédent chaque versement de la subvention ;

QUE l'association commerciale du Village de Pointe-Claire doit maintenir au bénéfice de la Ville de Pointe-Claire, un siège au conseil d'administration de l'association, sans droit de vote, mais avec le droit de participer aux discussions et d'obtenir automatiquement toutes les convocations et une copie de tout document ou toute information remise ou communiquée à d'autres membres de l'association commerciale du Village de Pointe-Claire, qu'ils/elles soient ou non membres du conseil d'administration de l'association.

2020-362 AUTORISATION – SIGNATURE – ENTENTE DE FINANCEMENT AVEC LA FONDATION DE LA FAUNE DU QUÉBEC

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement
RÉSOLU : D'autoriser la signature d'une entente de financement avec la *Fondation de la faune du Québec* pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du *Programme pour la lutte contre les plantes exotiques envahissantes* ;

D'autoriser Geneviève Rocheleau, coordonnatrice - Espaces publics à signer lesdits protocoles d'entente au nom de la Ville de Pointe-Claire ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-701-75-572, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14935 émis le 5 août 2020.

2020-363 APPROBATION – PROTOCOLES D'ENTENTES – L'ASSOCIATION DES CITOYENS DE VALOIS, LA PISCINE DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE, L'ASSOCIATION RÉCRÉATIVE LAKESIDE HEIGHTS - L.H.R.A., LA PISCINE CEDAR PARK HEIGHTS, LE CLUB DE NATATION LAKESIDE ET LE CLUB DE NATATION LAKESHORE

ATTENDU que la Ville est le maître d'œuvre en matière d'activités sportives et de loisirs sur son territoire ;

ATTENDU que la Ville est propriétaire et responsable des infrastructures des piscines extérieures ;

ATTENDU que les organismes sont responsables de l'organisation d'activités aquatiques aux piscines extérieures ;

ATTENDU que les organismes adhèrent aux objectifs de la Ville et que les deux parties désirent poursuivre un lien de partenariat dans le domaine des piscines extérieures ;

ATTENDU que la Ville désire que la population de Pointe-Claire bénéficie de l'offre de services des organismes dans le respect de l'application des normes en vigueur dans le domaine aquatique ;

ATTENDU que le mode d'opération des piscines extérieures pour la saison 2020 fut modifié en lien avec les directives gouvernementales et celles de la Santé publique et que ceci a un impact sur la répartition des responsabilités entre la Ville et les organismes ;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,

Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement

RÉSOLU :

D'approuver les protocoles d'ententes à intervenir avec l'association des citoyens de Valois, la piscine du Village de Pointe-Claire, l'association récréative Lakeside Heights - L.H.R.A., la piscine Cedar Park Heights, le club de natation Lakeside et le club de natation Lakeshore, et ce, afin d'établir la répartition des responsabilités entre la Ville et les organismes afin d'assurer l'application des normes en vigueur (ex : B-1.1 R.11 (anciennement S3R3), Q2R39, etc.) et de la mise à la disposition des organismes des installations et du matériel nécessaires pour la réalisation de leur offre de service.

2020-364

ENTENTE ET CONTRAT – LA FOURNITURE SUR DEMANDE ET LA LIVRAISON DE SEL TRAITÉ DE DÉGLAÇAGE DES CHAUSSÉES

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,

Appuyé par monsieur le conseiller Cousineau, et unanimement

RÉSOLU :

DE conclure une entente de sept (7) mois, pour la fourniture sur demande et la livraison de sel traité de déglacage des chaussées ;

D'octroyer un contrat à CARGILL SEL, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, pour un montant total de 822 669,12 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-330-00-626, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15074 émis le 5 août 2020 ;

QUE la dépense pour l'année 2021 est conditionnelle à l'approbation du budget.

2020-365

AUTORISATION – REGROUPEMENT D'ACHAT DE LA VILLE DE MONTRÉAL POUR LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON DE CARBURANT POUR LA PÉRIODE DU 4 JANVIER 2021 AU 3 JANVIER 2024

ATTENDU QUE la Ville de Pointe-Claire participe depuis plus de quinze (15) ans à un regroupement d'achat pour la fourniture de carburants, initié par la Communauté urbaine de Montréal et poursuivie par la Ville de Montréal lors des fusions municipales ;

ATTENDU QUE les contrats conclus avec les pétrolières, renouvelés automatiquement d'année en année, viennent à échéance le 3 janvier 2021 ;

ATTENDU QUE la Ville de Montréal désire lancer un appel d'offres pour satisfaire les besoins en carburants des arrondissements, des villes liées ainsi que des services corporatifs, pour la période du 4 janvier 2021 au 3 janvier 2024, avec deux (2) options de renouvellement d'une année chacune ;

ATTENDU QUE l'achat de groupe permet aux participants d'augmenter leur pouvoir d'achat et de s'approvisionner en essence régulière directement auprès des grandes pétrolières et de bénéficier des prix du Oil Buyer's Guide ;

ATTENDU QUE les coûts annuels versés par la Ville de Pointe-Claire pour les carburants (diesel et essence) s'élèvent à environ 438 000 \$ (293 000 \$ Diesel plus 145 000 \$ carburant) annuellement, taxes incluses ;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt de la Ville de participer au regroupement d'achat ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser la participation de la Ville de Pointe-Claire au regroupement d'achat de la Ville de Montréal pour la fourniture et la livraison de carburant pour la période du 4 janvier 2021 au 3 janvier 2024, incluant deux (2) options de renouvellement d'une année chacune ;

D'autoriser la signature des documents requis au coordonnateur des ressources contractuelles et matérielles.

2020-366 REJET D'UNE SOUMISSION – RÉPARATION D'ÉQUIPEMENTS DES TERRAINS JEUX EN 2020

ATTENDU QU'un appel d'offres sur invitation a été lancé entre le 29 avril 2020 et le 19 mai 2020 pour la réparations d'équipements de jeux 2020 ;

ATTENDU QU'une seule firme a présenté une soumission pour ce projet ;

EN RAISON DE la crise de la COVID-19, la Ville doit réduire son montant d'investissement initialement prévu en 2020 ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
DE rejeter la seule soumission reçue dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour la réparation d'équipements des terrains jeux en 2020 ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-367 REJET DE SOUMISSIONS – TRAVAUX CORRECTIFS DE LA STABILISATION DES BERGES DU LAC SAINT-LOUIS (LOTS 4 256 094 ET 4 253 131 – SEGMENT 42)

ATTENDU QU'UN appel d'offres au public a été lancé entre le 17 juin 2020 et 16 juillet 2020 pour les travaux correctifs de la stabilisation des berges du lac Saint-Louis (lots 4 256 094 et 4 253 131 – segment 42) ;

ATTENDU QUE deux (2) firmes ont présenté des soumissions pour ce projet ;

ATTENDU QUE les prix reçus excèdent largement le montant estimé pour la réalisation de ces travaux ;

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
DE rejeter les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres lancé pour les travaux correctifs de la stabilisation des berges du lac Saint-Louis (lots 4 256 094 et 4 253 131 – segment 42) ;

D'autoriser le lancement, au moment jugé opportun, d'un nouvel appel d'offres.

2020-368 CONTRAT – OPTION – APPROVISIONNEMENT EN BIENS, PIÈCES, OUTILS ET ACCESSOIRES D'ENTRETIEN DE CONCIERGERIE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
DE se prévaloir de l'option de prévue au contrat intervenu avec SANI DÉPÔT, DIVISION DU GROUPE DISSAN, pour l'approvisionnement en biens, pièces, outils et accessoires d'entretien de conciergerie, pour un montant total de 75 350 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-10-658, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15081 émis le 7 août 2020.

2020-369 CONTRAT – OPTION DE RENOUELEMENT – DES TRAVAUX RÉPÉTITIFS OU IMPRÉVISIBLES, DES TRAVAUX D'ENTRETIEN OU DE RÉPARATION ÉLECTRIQUE, POUR L'ANNÉE 2020

- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévu au contrat intervenu avec MOFAX ÉLECTRIQUE LTÉE, pour des travaux répétitifs ou imprévisibles, des travaux d'entretien ou de réparation électrique, pour l'année 2020, pour un montant total de 375 000 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-877-10-534, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14995 émis le 4 août 2020.
- 2020-370** CONTRAT – OPTION DE RENOUVELLEMENT – DES TRAVAUX RÉPÉTITIFS OU IMPRÉVISIBLES DE PEINTURE
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
DE se prévaloir de l'option de renouvellement prévu au contrat intervenu avec BELCOULEURS INC., pour l'année 2020, pour des travaux répétitifs ou imprévisibles de peinture, pour un montant total de 100 000 \$, taxes incluses ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-92-911, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15011 émis le 7 août 2020.
- 2020-371** MANDAT – UN SOUTIEN ADMINISTRATIF ET FONCTIONNEL AUPRÈS DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES DU VILLAGE DE POINTE-CLAIRE ET DU VILLAGE VALOIS
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'accorder un mandat à PME MTL WEST-ISLAND pour apporter un soutien administratif et fonctionnel auprès des associations commerciales du Village de Pointe-Claire et du Village Valois, pour un montant total de 21 730 \$, taxes incluses ;
- QUE dans l'éventualité où les résultats de ce mandat correspondraient aux attentes de la Ville de Pointe-Claire, autoriser le Directeur général à renouveler et/ou prolonger ce mandat, à son échéance, avec une indexation normale des coûts de rémunération, avantages sociaux et autres frais ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-131-00-419, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14543 émis le 13 février 2020.
- 2020-372** OCTROI D'UN CONTRAT – LA DÉMOLITION ET LA RECONSTRUCTION DE LA DEUXIÈME PHASE DE LA DALLE DU GARAGE AUX TRAVAUX PUBLICS
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la démolition et la reconstruction de la deuxième phase de la dalle du garage aux Travaux publics, à LES TERRASSEMENTS MONTRÉAL, pour un montant total de 456 027,64 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres BP2007-17152 ;
- D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-419-83-897 et 22-417-12-851, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15009 émis le 7 août 2020.
- 2020-373** OCTROI D'UN CONTRAT – REMPLACEMENT DE MODULES DE JEUX EN 2020
- RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour le remplacement de modules de jeux en 2020 à LES INDUSTRIES SIMEXCO INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 100 538,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2029-20056 ;
- D'imputer cette dépense au poste budgétaire 63-420-13-004, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14802 émis le 19 mai 2020.
- 2020-374** OCTROI D'UN CONTRAT – LA RÉHABILITATION STRUCTURALE DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE SUR L'AVENUE DONEGANI, ENTRE L'AVENUE CHESTER ET LE BOULEVARD DES SOURCES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,
Appuyé par madame la conseillère Homan, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la réhabilitation structurale de la conduite d'eau potable sur l'avenue Donegani, entre l'avenue Chester et le boulevard des Sources, à FORACTION INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 441 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2049-20076 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-415-32-821, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15071 émis le 4 août 2020.

2020-375 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON D'UNE SOUFFLEUSE À NEIGE DÉTACHABLE NEUVE POUR CHARGEUR SUR ROUES

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture et la livraison d'une souffleuse à neige détachable neuve pour chargeur sur roues à RPM TECH INC., qui a fourni la plus basse soumission conforme, pour un montant total de 341 799,20 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres TP200047 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-905, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15068 émis le 4 août 2020.

2020-376 OCTROI D'UN CONTRAT – LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE ORIGINE-DESTINATION SUR LA VOIE DE SERVICE NORD À POINTE-CLAIRE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'octroyer un contrat pour la fourniture de services professionnels pour la réalisation d'une enquête origine-destination sur la Voie de Service Nord à Pointe-Claire, à CIMA+, qui a obtenu le plus haut pointage lors du comité de sélection, pour un montant total de 68 287,10 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres GP2050-18053 ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 03-920-20-010, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15083 émis le 6 août 2020.

2020-377 AUTORISATION – AUGMENTATION DE CERTAINS BONS DE COMMANDE DU SERVICE DES COMMUNICATIONS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'approuver des modifications aux contrats intervenus entre la Ville de Pointe-Claire et les fournisseurs suivants pour les montants indiqués ;

D'autoriser en conséquence une augmentation aux bons de commande du service des communications ainsi qu'au montant total de ces contrats, comme indiqué ci-dessous :

- Webdiffusion - WebTVCoop DP1800190-2020 : 3 500 \$, taxes incluses ;
- Résumés des points de presse - Astérisme relations publiques et communication : DP1700019-2020: 55 000 \$, taxes incluses ;
- Traduction - Gwendolyn Schulman: DP190027: 28 000\$ taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 02-145-00-419, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15007 émis le 27 juillet 2020.

2020-378 AUTORISATION – L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE RADIOCOMMUNICATION EN ACCORD AVEC L'ENTENTE SERAM

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'autoriser l'achat d'équipement de radiocommunication en accord avec l'entente SERAM datant du 18 août 2015 intervenue avec la Ville de Montréal.

2020-379 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – PLANAGE DE LA VOIE DE SERVICE NORD, ENTRE LE BOULEVARD DES SOURCES ET L'AVENUE TECUMSEH

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec MELOCHE, DIVISION DE SINTRA, pour le planage de la Voie de Service Nord, entre le boulevard des Sources et l'avenue Tecumseh, pour un montant total de 5 843,03 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 695 532,92 \$ taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-12-912, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15066 émis le 3 août 2020.

2020-380 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RECONSTRUCTION DE L'AVENUE OAKRIDGE, ENTRE LES AVENUES DUKE-OF-KENT ET DOUGLAS-SHAND

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen, Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec EXCAVATION GRICON, pour la reconstruction de l'avenue Oakridge, entre les avenues Duke-of-Kent et Douglas-Shand, pour un montant total de 1 463,29 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 1 366 440,13 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-92-910.

2020-381 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – AMÉNAGEMENT DU PARC TONY PROUDFOOT

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec INSTALLATION JEUX TEC INC., pour l'aménagement du parc Tony Proudfoot, pour un montant total de 3 449,25 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 966 072,57 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-419-02-898, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-14984 émis le 16 juillet 2020.

2020-382 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RÉPARATION DE TROTTOIRS À DIVERS ENDROITS

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver une modification au contrat intervenu avec UNIROC CONSTRUCTION INC., pour la réparation de trottoirs à divers endroits, pour un montant total de 25 867,54 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 591 319,77 \$, taxes incluses ;

D'imputer cette dépense au poste budgétaire 22-420-22-910, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15026 émis le 29 juillet 2020.

2020-383 APPROBATION – MODIFICATION AU CONTRAT – RÉPARATION DE LA CHAUSSÉE SUR LE CHEMIN DU BORD-DU-LAC-LAKESHORE, ENTRE LE BOULEVARD DES SOURCES ET L'AVENUE RAYNOR

Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement

RÉSOLU : D'approuver une modification au contrat intervenu avec ROXBORO EXCAVATION INC., pour la réparation de la chaussée sur le chemin du Bord-du-Lac-Lakeshore, entre le boulevard des Sources et l'avenue Raynor, pour un montant total de 97 624,70 \$, taxes incluses ;

D'autoriser en conséquence la majoration de ce contrat, le faisant passer à un montant total de 865 918,83 taxes incluses ;

D'imputer cette dépense aux postes budgétaires 22-420-62-910 et 22-411-42-780, tel qu'il appert du certificat du trésorier n° 20-15017 émis le 29 juillet 2020.

2020-384 APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour réaliser des fouilles archéologiques, tels que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 20-320-14987 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix").

2020-385 APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS DE PHOTOGRAPHIE ET DE VIDÉO

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres pour la fourniture de services professionnels de photographie et de vidéo, tels que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 20-150-14989 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu à l'article 573.1.0.1 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix").

2020-386 APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – RÉPARATION D'UN TERRAIN DE BALLE-MOLLE

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Cousineau, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la réparation d'un terrain de balle-molle, tels que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 20-320-15062 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix").

2020-387 APPROBATION – CRITÈRES D'ÉVALUATION – RÉPARATION DE TERRAINS DE TENNIS

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement D'approuver les critères d'évaluation devant être employés dans le cadre d'un appel d'offres devant être lancé pour la réparation de terrains de tennis, tels que lesdits critères apparaissent à la section « Description » du dossier décisionnel 20-320-15064 ;

D'utiliser le système d'évaluation et de pondération des offres prévu aux articles 573.1.0.1 et 573.1.0.1.2 de la *Loi sur les cités et villes du Québec* (système dit "appels d'offres - qualité à une enveloppe, incluant le prix").

2020-388 DÉPÔT – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS DÉLÉGUÉES POUR LE MOIS D'AOÛT 2020

La liste des changements au personnel par décisions déléguées pour le mois de juin 2020, telle que préparée par M. Vincent Proulx, Directeur – ressources humaines est déposée et les membres du conseil en prennent acte.

2020-389 APPROBATION – LISTE DES CHANGEMENTS AU PERSONNEL PAR DÉCISIONS NON DÉLÉGUÉES AU 18 AOÛT 2020

RÉSOLU : Il est proposé par monsieur le conseiller Bissonnette,
Appuyé par monsieur le conseiller Webb, et unanimement
D'approuver la liste des changements au personnel par décisions non déléguées au 18 août 2020, telle que signée par M. Robert-F. Weemaes, directeur général.

2020-390 LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLU : Il est proposé par madame la conseillère Thorstad-Cullen,
Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement
DE lever la séance à 21 h 15.

John Belvedere, Maire

Me Caroline Thibault, Greffière